

**M. MacDonald:** Monsieur l'Orateur, le député me permettrait-il une question?

**M. Stewart:** Mais certainement.

**M. MacDonald:** Le député préconise-t-il, par ses dernières observations, quelque programme tendant à empêcher les gens de se déplacer d'un endroit à l'autre au Canada, et tout particulièrement d'aller habiter dans certains centres importants où il est plus facile de se trouver du travail?

**M. Stewart:** Non, monsieur l'Orateur. Je crois que l'honorable député expose bien mon point de vue dans la dernière partie de sa question. Si nous allons dépenser des centaines de millions de dollars, il serait bien préférable de consacrer cet argent à établir des entreprises et à fournir de l'emploi à des endroits éloignés de ces centres.

**M. Herridge:** Bravo.

**M. Stewart:** Je dis qu'il serait de beaucoup préférable de donner aux gens du travail là où ils peuvent vivre plus confortablement, à l'abri de beaucoup des problèmes de la concentration démographique, plutôt que de dépenser le même montant pour leur permettre de vivoter tant bien que mal et de voyager 25 ou 35 milles pour se rendre au travail, et de les laisser vivre dans un milieu extrêmement mauvais. Je dis «mauvais» dans presque toutes les acceptions du terme.

Mon dernier point est celui qu'a signalé le ministre des Finances (M. Sharp) lui-même hier soir. Il s'agit de toute la question des taxes municipales sur les maisons. Le 26 avril 1967, s'adressant à la conférence du Bureau canadien d'études fiscales, le ministre des Finances a approuvé la conclusion de la Commission Carter qui, bien que créée par un gouvernement antérieur, avait précisé dans son rapport que cette taxe rétrograde pesait très lourd sur les pauvres. Même si la Commission a été créée par le gouvernement antérieur pour présenter des propositions, je ne dis pas que son rapport est inexact ici, mais que le ministre des Finances l'a cité en approuvant vivement ce point particulier. Le ministre a de nouveau mentionné ce problème à la Chambre au cours du débat actuel.

Mais une autorité encore plus sévère s'est prononcée sur ce point. Je veux parler une fois encore du Conseil économique du Canada. Dans son quatrième exposé, on lit à la page 233:

Une étude de la situation passée indique que la structure financière des municipalités canadiennes est assez bien adaptée aux conditions de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Malheureusement, on n'a pas su moder-

niser cette situation au rythme de l'urbanisation qui s'est produite par la suite.

Ce point de vue est développé dans la suite de l'exposé, et à la page 236, on trouve cette phrase:

Au cours de cette période de 1953 à 1963, l'impôt foncier a continué de fournir aux municipalités plus des trois quarts de leur revenu et il y a lieu de noter que ce revenu a augmenté à une fois et demie l'allure du revenu personnel.

L'exposé donne ensuite des preuves du contrecoup de ce que je viens de lire. Lorsque la conférence fédérale-provinciale sur les problèmes urbains aura lieu—le discours du trône la laissait prévoir—j'espère que l'on n'oubliera pas les observations répétées du ministre des Finances et du Conseil économique du Canada concernant l'impôt foncier. Ce devrait être, à mon avis, l'un des deux ou trois principaux sujets de discussion de la conférence.

Nous discutons l'habitation. L'opposition a soulevé la question à la Chambre la semaine dernière et j'ai été assez étonné de la voir revenir à la charge cette semaine comme base de son premier amendement à une motion de subsides dite de réforme. Il est bien évident qu'elle cherche à mettre de l'ordre dans ses idées.

**M. MacDonald:** Monsieur l'Orateur, l'honorable député permettrait-il une autre question?

**M. Stewart:** Oui, monsieur l'Orateur, si j'ai le temps.

**M. l'Orateur:** Je crains que l'honorable député ne l'ait pas, parce que son temps de parole est écoulé.

**Des voix:** Continuez.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Il se peut qu'on permette à l'honorable député de continuer mais j'aimerais signaler à la Chambre qu'un grand nombre de députés ont manifesté le désir de participer au débat et il ne reste plus que deux heures et vingt minutes.

**M. Stewart:** Je répondrai très brièvement à la question, monsieur l'Orateur.

**M. MacDonald:** Ma question exige une réponse très simple. L'honorable député croit-il qu'il y ait aujourd'hui au pays une crise du logement? Oui ou non.

**M. Stewart:** Il y a pénurie de logements. Quant à l'appeler crise, cela dépend de ce qu'on entend par le mot «crise». Un philoso-